



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Prévention face au Momo Challenge

Question écrite n° 11958

#### Texte de la question

M. Gabriel Attal alerte M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur sur les dangers liés à un nouveau phénomène véhiculé par les réseaux sociaux : le « Momo Challenge ». En l'espèce, ce dernier réalise une pression psychologique sur les plus jeunes et les met en danger en les obligeant à réaliser des défis de plus en plus dangereux. En cas de non réalisation, les victimes sont alors menacées de voir leurs informations personnelles et photos, préalablement piratées, rendues publiques, voire même menacées de mort. Récemment, les autorités argentines ont déploré le suicide d'une jeune fille de 12 ans, semble-t-il poussée à l'acte par un ultime défi. La rapidité avec laquelle cette nouvelle pratique s'est diffusée dans le monde interpelle et questionne sur les dispositions mises en place en France afin de prévenir et protéger les plus jeunes face à cette pratique. Il le remercie de lui détailler ces informations.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Gabriel Attal](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (10<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 11958

**Rubrique :** Sécurité des biens et des personnes

**Ministère interrogé :** [Intérieur](#)

**Ministère attributaire :** [Justice](#)

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [4 septembre 2018](#), page 7738

**Question retirée le :** 20 novembre 2018 (Fin de mandat)